

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

## **BOFIP-RHO-17-0806 du 24/11/2017**

Arrêté du 24 août 2017

ARRETE RAPPORTANT ET PORTANT AFFECTATION D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES AU SCN SERVICE D'APPUI AUX RESSOURCES HUMAINES

**Bureau RH-1B**

### **RÉSUMÉ**

Cet arrêté rapporte et porte affectation d'un inspecteur divisionnaire des Finances publiques au SCN Service d'appui aux ressources humaines.

Date d'application : 04/09/2017

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RAPPORTANT ET PORTANT AFFECTATION D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES AU SCN SERVICE D'APPUI AUX RESSOURCES HUMAINES.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RAPPORTANT ET PORTANT AFFECTATION D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES AU SCN SERVICE D'APPUI AUX RESSOURCES HUMAINES



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de l'Action  
et des Comptes Publics

**ARRÊTÉ**

rapportant et portant affectation d'un inspecteur divisionnaire des finances publiques au SCN Service d'appui aux ressources humaines

**LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS**

- Vu la loi n° 83-634 modifiée du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 modifiée du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la direction générale des finances publiques ;
- Vu l'arrêté du 26 juillet 2017 relatif au service d'appui aux ressources humaines de la direction générale des finances publiques ;
- Vu l'arrêté du 17 août 2017 portant affectation d'inspecteurs divisionnaires des finances publiques à la Direction des impôts des non-résidents ;

**ARRÊTE :**



**Article premier** : sont rapportées les dispositions de l'arrêté du 17 août 2017 portant affectation d'inspecteurs divisionnaires des finances publiques à la Direction des impôts des non-résidents en tant qu'elles concernent l'affectation de M. Alain VITAL, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe :

Prénom	Nom	N° DGFIP	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Date d'affectation
Alain	VITAL	112360	DRESG IDIV Hors classe emploi administratif	Direction des impôts des non-résidents IDIV Hors classe emploi administratif	04/09/2017

**Article 2** : M. Alain VITAL, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe est affecté au SCN Service d'appui aux ressources humaines dans les fonctions ci-après indiquées :

Prénom	Nom	N° DGFIP	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Date d'affectation
Alain	VITAL	112360	DRESG IDIV Hors classe emploi administratif	SCN Service d'appui aux Ressources humaines IDIV Hors classe emploi administratif	04/09/2017

**Article 3** : le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 17 AOÛT 2017

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,  
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE, CHEF DU BUREAU RH – 1B,

CÉLINE CASTELEYN

BOFiP Direction générale des Finances publiques	ISSN 2268-0756
Directeur de publication : Bruno Parent	